



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé
et de la Sécurité sociale

Direction de la santé

**Aux Directeurs généraux des
établissements hospitaliers**

Luxembourg, le 14 mars 2025

Concerne: Subvention par la Direction de la santé pour le programme de recherche clinique (PRC) hospitalière – Appel à projets

Madame la Directrice générale, Monsieur le Directeur général,

J'ai le plaisir de lancer à nouveau un appel à projets dans le cadre du Programme de recherche clinique hospitalière au Luxembourg.

L'objectif de la subvention pour le Programme de recherche clinique hospitalière est de financer des frais de fonctionnement dans le cadre d'un projet de recherche clinique spécifique, à hauteur d'un montant maximum de 50.000€.

Pour tout renseignement complémentaire, je vous réfère aux informations publiées sur la page dédiée au [programme de recherche clinique hospitalière](#) dans la rubrique « [recherche biomédicale](#) » du site SanteSecu.lu.

Les dossiers de candidature sont à envoyer à recherche@ms.etat.lu entre le 14 mars et le 27 juin 2025 au plus tard. Toute demande reçue après ce délai ou toute demande incomplète ne sera pas recevable.

Veuillez agréer, Madame la Directrice générale, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Directeur de la santé
Dr Jean-Claude SCHMIT